

Cher Ami(e) plongeur(se),

Voici le formulaire de préinscription pour les différents stages destinés aux futurs MF1, organisés par la CTR Bourgogne Franche Comté pour l'année 2018 :

Stage initial MF1 : 18/06 au 24/06 à Niolon, 3 weekends sur novembre et décembre 2018 à Dijon
 Stage de capitalisation MF1 : 28/04 au 05/05 à Fréjus, 19/06 au 24/06 à Niolon, 02/10 au 07/10 à Niolon
 Stage Final et examen du MF1 : 28/04 au 05/05 à Fréjus

Un formulaire te sera envoyé par mail à ton adresse dès ta pré-inscription réalisée

Dans le dossier qui te sera transmis, tu retrouveras les éléments à joindre avec ton dossier ainsi les éléments qui te seront nécessaire pour présenter à l'examen (demandés au début du stage)

Pour le stage de Fréjus du 28/04 au 05/05/2018, ton dossier accompagné du règlement, sera à envoyer à Vincent PETERMANN, responsable de ce stage

Le règlement ne sera encaissé que la semaine qui précédera le début du stage.

Le coût du stage & examen ou de l'examen seul comprend:

- la pension complète au Vacancier de Fréjus
- les plongées au CIP de Fréjus
- la carte CMAS

Il ne comprend pas le trajet Aller et Retour de ton domicile à Fréjus.

Des informations concernant l'organisation du stage te seront transmises au cours des semaines qui précéderont l'ouverture du stage.

Remarques:

- les candidats licenciés sur le comité FFESSM BFC sont prioritaires
- le nombre de stagiaire est limité
- les inscriptions seront enregistrées en fonction de la date de réception du dossier complet
- les dossiers incomplets ne seront pas retenus jusqu'à l'obtention des documents requis
- l'ensemble des originaux sera demandé en début de stage.

L'organisation d'un stage comprend, de la part de la CTR, des réservations auprès des structures locales de plongée, de restauration et d'hébergement. Cela impose des engagements qui deviennent fermes et définitifs à un mois, voir plus, de l'ouverture du stage. Ainsi tu comprendras qu'une annulation de ta part dans cet intervalle de temps coûte à la CTR. De fait, et face aux dépassements de budget que peuvent générer des annulations tardives, **toute annulation dans le mois qui précède le stage sera facturée comme s'il avait été réalisé.**

Reçois nos meilleures salutations fédérales et sportives.

Pour l'équipe CTR.

Jean Marie VINATIER

MF2-IRN°73
Pdt CTR FFESSM-BFC

coût en €		licencié BFC , AURA et comité EST	non licencié BFC , AURA ou comité EST
	stage et examen	710	850
examen seul	300	400	
stage initial	550 (Niolon) /160 (Dijon)	750/200	
stage capitalisation	450	650	